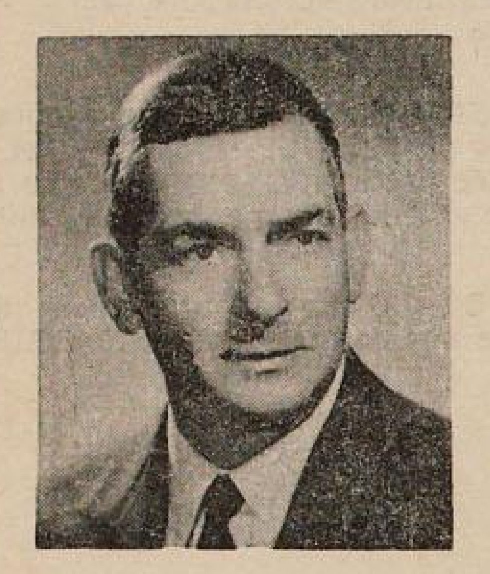
Élections Législatives du 23 Juin 1968 — Circonscription : SÈTE - PÉZENAS

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



CANDIDAT

André COLLIÈRE

(U. D. Ve RÉPUBLIQUE)

Agent d'Assurances - Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre - Médaille de la Résistance
Président de la Caisse d'Allocations Familiales MONTPELLIER-SÈTE
Membre de la Commission Départementale d'Équipement
Professeur à l'École Supérieure de Commerce de Montpellier

Suppléant : Louis LÉON — Ancien adjoint au Maire de PEZENAS, Combattant - Prisonnier de Guerre 1939/1945

FACE AU COMMUNISME

dont l'emprise totalitaire risque de s'étendre sur notre Pays, et plus particulièrement sur notre Circonscription, je vous demande de FAIRE BLOC.

Je lance donc un appel pour que sur mon nom se regroupent les suffrages de tous les RÉPUBLICAINS qui restent profondément attachés à NOS LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET A LA RÉPUBLIQUE.

CONTRE L'ANARCHIE

VOTEZ André COLLIÈRE

AVEC DE GAULLE

Sur le plan National

Les Français réclament des Réformes. Celles-ci ne peuvent être étudiées et mises en place que dans l'ordre et la légalité. Ce sera l'œuvre de la prochaine Assemblée Nationale, qui devra :

1°) Adapter les structures économiques et administratives, et promouvoir le progrès social, conformément aux nécessités nationales et internationales par :

— La PARTICIPATION aux fruits de l'expansion en vue de l'amélioration continue des conditions de vie et de travail dans les Entreprises, dans l'Agriculture et dans les Services Publics, principalement en ce qui concerne les catégories des moins favorisées.

— La PARTICIPATION des travailleurs aux responsabilités professionnelles, et à tous les échelons de l'économie.

— L'action pour le PLEIN EMPLOI, et la FORMATION PROFESSIONNELLE.

— L'organisation de l'ACTIVITE ECONOMIQUE dans le cadre régional, avec la participation accrue des Corps Elus locaux, et des ORGANISMES SYNDICAUX ET PROFESSIONNELS, ainsi que la DECENTRALISATION, et la déconcentration administrative.

2°) REFORMER L'EDUCATION NATIONALE en adaptant à l'évolution et aux besoins du pays, l'enseignement et la formation des jeunes et faire participer l'ensemble des intéressés à la transformation et à la marche des Universités et des Etablissements.

3°) Exiger l'AMNISTIE TOTALE et l'aboutissement des plus légitimes aspirations de nos compatriotes RAPATRIES.

Sur le plan Local

Je me propose de tout mettre en œuvre :

— pour accélérer la réalisation des installations qui permettrait à Sète, de répondre à sa triple vocation de grand Port de Commerce, de Pêche et de Plaisance (Slip de carénage - Aménagement d'une 1ère tranche du port du Lazaret, avant la fin du Ve Plan) ;

— pour organiser le MARCHE de la SARDINE (construction de chambres froides et tunnel de congélation - Implantation d'usines de conserverie et de transformation des produits de la mer - Création d'un FONDS d'INTERVENTION pour le soutien des cours.

— pour organiser la Circonscription en un vaste ensemble Touristique et Balnéaire à l'échelle internationale ;

— pour assurer la protection des richesses naturelles du Bassin de Thau (ostréiculture, mitliculture et conchilyculture) et entre autre l'ouverture du GRAU de MARSEILLAN.

— pour donner à la Viticulture la place qui lui revient au sein de l'Economie Nationale, en lui ouvrant les possibilités de marchés qu'offrent les 200 millions de consommateurs du Marché Européen.

— pour donner aux Viticulteurs et aux ouvriers Agricoles une situation sociale, comparable aux autres travailleurs de la Nation.

— pour multiplier les « Maison de la Jeunesse et de la Culture », les ensembles omni-sports permettant le développement industriel, social et sportif de tous les Jeunes.

— pour une augmentation substentielle de la Retraite, permettant aux VIEUX TRAVAILLEURS, une vie décente.

— pour une politique d'habitat, tendant à augmenter dans de très grandes proportions le nombre de « logements sociaux » tant urbains que ruraux.

VOTEZ

André COLLIÈRE

Suppléant : Louis LÉON

IMP. CLARENC - SETE